

Les modalités d'entrée au sein du département chorégraphique

1- Débutant et non débutant du 1^{er} et 2nd cycle

Le candidat souhaitant intégrer une classe du département chorégraphique doit se soumettre à un test d'entrée effectué au mois de septembre. Il se trouve être la conclusion d'une période de stage permettant à l'élève de prendre un premier contact avec le conservatoire. Le jury de ce test, composé de l'ensemble de l'équipe enseignante, évalue le niveau et les motivations de l'élève afin de l'orienter au mieux sur un parcours proposé.

2- Candidat de 3^{ème} cycle

Le candidat devra suivre un stage de 1 semaine en septembre et présenter un concours d'entrée le Samedi 18 Septembre 2010 sur le site de Toulon

3- Cycle d'Enseignement Professionnel Initial (C.E.P.I.) et 4^{ème} cycle

Le candidat souhaitant intégrer un cycle à orientation professionnelle est soumis à un concours d'entrée afin de vérifier les capacités et d'évaluer la motivation du postulant.

Ce concours est composé de deux variations, une imposée par le Ministère de la Culture et une composition personnelle ainsi que d'un entretien avec le jury.

Organisation des Stages de Rentrée

Stages	Entre le 13 et le 17 septembre
Communication des fiches de suivi	Le 25 septembre dernier délai
Concours d'entrée	Le 18 septembre à 14h, Toulon
Affichage des Résultats	Lundi 21 septembre à 14h

- Lors de la période d'essai concernant les nouveaux élèves, **deux séances** devront être suivies par les danseurs selon l'emploi du temps proposé par chaque site.
- Ces dernières seront dispensées par deux ou trois enseignants d'esthétiques différentes. A l'issue de cet apprentissage, les professeurs se réuniront afin d'orienter les étudiants des premiers et deuxièmes cycles dans les cursus et phases correspondant à leur niveau. Les fiches de suivi seront transmises à la conseillère aux études chorégraphiques afin d'officialiser leur entrée au conservatoire.
- Pour les élèves de 3^{ème} cycle, un concours d'entrée aura lieu le 18 septembre 2010, site de Toulon.

Age minimum d'admission dans les cycles

CYCLES	Age minimum d'entrée
Cycle I	8 ans
Cycle II	11 ans
Cycle III	14 ans

Planning des jours et heures des 2 Stages obligatoires à effectuer selon le site

Pôle Ouest	Pôle Centre	Pôle Est	
SIX-FOURS (classique, jazz, contemporain)	TOULON (classique, contemporain)	LA VALETTE (classique, contemporain)	HYERES (classique, jazz)
JEUDI 16 SEPTEMBRE	LUNDI 13 SEPTEMBRE	MERCREDI 15 SEPTEMBRE	LUNDI 13 SEPTEMBRE
17h00/18h00 CYCLE 1	17h30/18h30 CYCLE 1	17h00/18h00 CYCLE 1	17h00/18h00 CYCLE 1
18h00/20h30 CYCLES 2 et 3	18h30/21h00 CYCLES 2 et 3	18h/20h30 CYCLES 2 et 3	18h00/19h30 CYCLE 2
			19h30/21h00 CYCLE 3
VENDREDI 17 SEPTEMBRE	MARDI 14 SEPTEMBRE	JEUDI 16 SEPTEMBRE	MARDI 14 SEPTEMBRE
17h00/18h00 CYCLE 1	17h30/18h30 CYCLE 1	17h30/18h30 CYCLE 1	17h00/18h00 CYCLE 1
18h00/20h30 CYCLES 2 et 3	18h30/21h00 CYCLES 2 et 3	18h30/21h00 CYCLES 2 et 3	18h00/19h30 CYCLE 2
			19h30/21h00 CYCLE 3